

Quartier de Saint-Boniface

Commence à l'intersection de la rivière Rouge et de l'embranchement Keewatin du C.P.,
de là, vers l'est sur l'embranchement Keewatin du C.P. jusqu'à la rue Archibald,
de là, vers le sud sur la rue Archibald jusqu'à la ligne principale du C.N.,
de là, vers l'est sur la ligne principale du C.N. jusqu'au boul. Lagimodière,
de là, vers le sud sur le boul. Lagimodière jusqu'au prolongement vers l'est de la limite sud du
lot 63, bloc 1, plan 44824,
de là, vers l'ouest sur la limite sud du lot 63, bloc 1, plan 44824, et son prolongement vers
l'ouest jusqu'au lot 4, bloc 23, plan 58702,
de là, vers le sud-ouest et le nord-ouest, sur les limites sud-est et sud-ouest du lot 4, bloc 23,
plan 58702, jusqu'au lot 10, bloc 4, plan 44824,
de là, vers le nord-ouest sur la limite nord du lot 10, bloc 4, plan 44824, jusqu'à la
prom. Nordstrom,
de là, vers le sud-ouest sur la prom. Nordstrom jusqu'au boul. de la Seigneurie,
de là, vers le nord sur le boul. de la Seigneurie jusqu'au prolongement de la limite sud du lot 32,
bloc 2, plan 41856,
de là, vers l'ouest sur la limite sud du lot 32, bloc 2, plan 41856, et son prolongement vers
l'ouest jusqu'à la pointe sud du lot 29, bloc 2, plan 41856,
de là, vers l'ouest sur la limite sud du lot 29, bloc 2, plan 41856, et son prolongement vers
l'ouest jusqu'à la subdivision d'Emerson du C.P.,
de là, vers le nord sur la subdivision d'Emerson du C.P. jusqu'au boul. Bishop Grandin,
de là, vers l'ouest sur le boul. Bishop Grandin jusqu'à la rivière Seine,
de là, vers le nord sur la rivière Seine jusqu'à la limite nord du lot 16, bloc 2, plan 32953,
de là, vers l'ouest sur la limite nord du lot 16, bloc 2, plan 32953, jusqu'à l'av. Carrière,
de là, vers l'ouest sur l'av. Carrière jusqu'à la rue Youville,
de là, vers le nord sur la rue Youville jusqu'à l'av. Carrière,
de là, vers l'ouest sur l'av. Carrière jusqu'à la rivière Rouge,
de là, vers le nord sur la rivière Rouge jusqu'au point de commencement.